

DOSSIER DE PRESSE

JOURNÉE TERRITORIALE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Samedi 25 novembre 2023



POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, GRANDANGOULÊME RENOUVELLE SON SOUTIEN AUX ASSISTANTES MATERNELLES

Contexte

Depuis 2020, la Journée Nationale des Assistantes Maternelles, qui a lieu le 19 novembre, est l'occasion pour GrandAngoulême de mettre en valeur ce métier essentiel et indispensable à l'accueil des jeunes enfants des familles du territoire.

Ainsi, GrandAngoulême organise La Journée territoriale des assistantes maternelles, dans le cadre de sa Convention Territoriale Globale (CTG), en lien avec les réseaux des Relais Petite Enfance (RPE) et celui des crèches familiales situés sur le territoire*.

Ces réseaux sont co-animés par la coordination communautaire Enfance Jeunesse et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Charente.

*À noter que le territoire concentre les 5 crèches familiales situées sur le département, et compte 9 Relais Petite Enfance.

Constat d'état de la profession d'assistante maternelle

Confronté à divers facteurs, tels la crise sanitaire et les évolutions législatives, le métier d'assistante maternelle est aujourd'hui **extrêmement fragilisé et dévalorisé**.

Manque de reconnaissance, isolement du métier, sentiment d'abandon : les professionnelles voient l'image de leur métier mise à mal.

Ainsi, une **baisse significative des effectifs sur le territoire**, notamment national, s'installe et ne fait que s'aggraver depuis quelques années. Les départs en retraite ainsi que les arrêts précoces d'exercice de la fonction alimentent cette situation.

À l'échelle départementale, une chute du nombre d'agrément s'affirme entre 2019 et aujourd'hui, avec une diminution de l'ordre de 5% par an.

En 2022, seulement 45 nouveaux agréments ont été délivrés par le département.

GrandAngoulême aux côtés des professionnelles

Les élus locaux et coordinateurs de l'Enfance Jeunesse, tout comme les professionnels de la Petite Enfance et les partenaires institutionnels, demeurent inquiets de cette baisse constante des effectifs.

L'offre d'accueil individuel est une véritable préoccupation dans les différentes parties du territoire de l'agglomération, d'autant plus que sur certains secteurs, il n'existe pas d'offre collective complémentaire à l'offre individuelle pour répondre aux besoins des familles.

Devant ces constats, considérant à la fois le besoin des assistantes maternelles de se retrouver entre pairs et d'aborder leur métier sous un angle nouveau pour regagner confiance, et les retours très favorables des actions menées ces deux dernières années par l'agglomération, **GrandAngoulême témoigne à nouveau son soutien et sa reconnaissance auprès des assistantes maternelles exerçant sur l'agglomération en organisant un évènement dédié à la valorisation de leur métier.**

La Journée territoriale des assistantes maternelles

GrandAngoulême renouvelle cette Journée des Assistantes Maternelles dédiée à ces professionnelles de crèches familiales ou de particuliers-employeurs (parents).

• Samedi 25 novembre 2023, à 9h00

- à Krysalide (70 rue Jean Doucet à Saint-Michel)
- Thème 2023 : Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant
- Pause déjeuner par R&L Traiteur, offerte par GrandAngoulême
- **Ateliers** liés à la **charte**, à destination des assistantes maternelles

Les exemples d'ateliers proposés à l'occasion de la journée du 25 novembre 2023

- expérience artistique autour de la musique opérée par Mathilde Miot-Ortiz des ateliers Baba Yaga et Cathy Vella-Masseus de L'Odys'Son
- aménagement d'un espace de vie sécurisé et propice à l'éveil du jeune enfant avec la participation du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département
- atelier de psychomotricité
- quizz numérique

La Charte Nationale d'accueil du jeune enfant

À ces ateliers s'ajoute **une conférence animée par Céline Robert**, conférencière à l'ACEPP Nationale (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels).

Elle approfondira **3 des 10 principes de cette charte conçue pour penser et améliorer leurs pratiques au quotidien pour l'accueil du jeune enfant et de sa famille.**

Le coût prévisionnel de l'évènement s'élève à 5 726,55 €, dont le montant prévisionnel de la subvention de la CAF est de 1 603,85 €, et la part financée par GrandAngoulême de 4 122,71 € TTC.

Les partenaires de la Journée territoriale des assistantes maternelles

GrandAngoulême tient à remercier ses partenaires, la CAF de la Charente, le service PMI du Département, les crèches familiales et les relais Petite Enfance du territoire.

Retrouvez en annexe les crèches familiales et les Relais Petite Enfance de GrandAngoulême.

CONTACT PRESSE

Pauline Bardoulat

Chargée de communication et de relations presse

Direction de la communication institutionnelle

GrandAngoulême

presse.grandangoulême@gmail.com

+33 6 86 41 17 14

Les crèches familiales de GrandAngoulême

- o Crèche familiale de Mouthiers-sur-Boème
- o Crèche familiale du Centre Hospitalier d'Angoulême
- o Crèche familiale du SIVU La Couronne, Roulet, Nersac
- o Crèche familiale d'Angoulême
- o Crèche familiale du SIVU Saint-Yrieix, Gond-Pontouvre, Fléac, Champniers, Vindelle

Les Relais Petite Enfance de GrandAngoulême

- o Le Rpe d'Angoulême
- o Le Rpe de Nersac
- o Le Rpe de La Couronne
- o Le Rpe de Champniers
- o Le Rpe du SIVU Enfance Jeunesse (Ruelle-sur-Touvre, L'Isle d'Espagnac, Mornac)
- o Le Rpe de Soyaux
- o Le Rpe de Puymoyen
- o Les 2 Rpe de GrandAngoulême (Dignac et Roulet-Saint-Estèphe)